Périscolaire Maurice Carême Émile Zola

2026-2027

L'équipe d'animation : Amèle, Axel, François, Sasha et Marjorie, la directrice



Sommaire

1. Le cadre institutionnel 2
2. Présentation du périscolaire Maurice Carême / Émile Zola 2
3. Le public accueilli 3
4. Le fonctionnement des temps périscolaires 4
5. Présentation de l'équipe d'animation 4
6. Le rôle de l'équipe 5
  1. Le rôle de la direction 5
  2. Le rôle des animateurs 6
  3. Une équipe complémentaire 6
7. Les intentions éducatives et les objectifs pédagogiques 6
8. Le projet d'animation annuel : « À la découverte de la jungle » 7
  1. Les intentions du projet 8
  2. Un projet construit avec les enfants 8
  3. Des activités variées 8
  4. Le lien avec nos objectifs pédagogiques 8
9. La place de l'enfant et sa participation 8
  1. Permettre à l'enfant de faire des choix 9
  2. Encourager les initiatives 9
  3. Responsabiliser progressivement 9
  4. Valoriser chaque enfant 9
10. L'aménagement des espaces et le respect du rythme de l'enfant 9
11. Les règles de vie et la gestion des situations de conflit 12
12. La relation avec les familles et les partenaires 12
  1. La relation avec les familles 12
  2. La relation avec les équipes enseignantes 13
  3. Le lien avec les PEP28 13
  4. Les partenaires 13
13. L'évaluation du projet pédagogique 13
  1. Évaluer le bien-être et le respect du rythme de l'enfant 13
  2. Évaluer l'autonomie et la participation de l'enfant 14
  3. Évaluer le vivre-ensemble et la coopération 14
  4. Évaluer le projet d'animation autour de la jungle 14
  5. Les outils d'évaluation 14
14. La communication au sein de l'équipe 14
15. La sécurité physique, affective et morale 15
16. Conclusion 15

1. Le cadre institutionnel

Le périscolaire Maurice Carême / Émile Zola s'inscrit dans une démarche éducative visant à assurer une continuité entre les différents temps de vie de l'enfant : le temps familial, le temps scolaire et le temps périscolaire.

La gestion et l'organisation de l'accueil périscolaire sont assurées dans le cadre d'une délégation confiée à l'association départementale PEP28.
Les PEP28 portent un projet éducatif fondé sur des valeurs de laïcité, de citoyenneté et de solidarité. Les accueils périscolaires constituent des espaces favorisant l'épanouissement, la créativité, la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité.

Le projet éducatif des PEP28 s'appuie notamment sur plusieurs orientations : l'inclusion, la citoyenneté, l'implication des enfants et des familles, l'égalité filles-garçons, l'apprentissage du vivre ensemble, l'autonomie, la prise d'initiative et la participation à des projets collectifs.

Le projet pédagogique du périscolaire Maurice Carême / Émile Zola traduit concrètement ces orientations. Il constitue un cadre de référence commun pour l'équipe et permet de définir les objectifs pédagogiques ainsi que les moyens mis en œuvre pour accompagner les enfants au quotidien.

L'accompagnement de l'enfant s'inscrit également dans une démarche de coéducation. Les familles, les enseignants, l'équipe d'animation, les PEP28 et les différents partenaires contribuent, chacun dans son rôle, à assurer une continuité et une cohérence éducatives autour de l'enfant.

2. Présentation du périscolaire Maurice Carême / Émile Zola

Le périscolaire Maurice Carême / Émile Zola est situé dans le quartier de La Madeleine à Chartres (28000).

L'accueil périscolaire s'organise autour de deux établissements scolaires :
L'école Émile Zola, qui accueille les enfants scolarisés en maternelle.
L'école Maurice Carême, qui accueille les enfants scolarisés en élémentaire.

La présence de ces deux publics nécessite une organisation adaptée aux différents âges, rythmes et besoins des enfants.

Pour les enfants de maternelle, une attention particulière est portée au respect du rythme individuel, à la sécurité affective, au jeu, à la découverte, à l'accompagnement dans les gestes du quotidien et au développement progressif de l'autonomie.
Pour les enfants d'âge élémentaire, l'accompagnement favorise davantage l'autonomie, la responsabilisation, la coopération, la prise d'initiative, l'expression et la participation à la vie du groupe.

Le périscolaire constitue un temps éducatif à part entière, complémentaire du temps scolaire et du temps familial. Il conserve également sa dimension de loisirs, en permettant à chaque enfant de jouer, de se détendre, d'échanger, de découvrir et de prendre plaisir à participer aux activités proposées.

L'équipe d'animation veille à instaurer un cadre sécurisant, bienveillant et convivial, favorisant l'épanouissement de chacun, la socialisation, le respect des autres et l'apprentissage de la vie en collectivité.

L'enfant est placé au cœur du projet pédagogique. Ses besoins, son rythme, ses capacités, ses envies et sa parole sont pris en compte afin de lui permettre de devenir progressivement acteur de ses temps périscolaires.

Accès aux sanitaires et organisation de l'accompagnement

La configuration des locaux présente certaines contraintes organisationnelles, notamment concernant l'accès aux sanitaires, situés à l'autre extrémité de l'école, à distance de la salle périscolaire.

Les nombreux déplacements des enfants aux toilettes nécessitent un accompagnement par un animateur, mobilisant régulièrement un membre de l'équipe. Cette particularité demande une organisation adaptée afin de concilier le respect des besoins physiologiques des enfants, leur sécurité et la continuité de l'encadrement du groupe.
L'équipe d'animation veille ainsi à organiser ces déplacements tout en maintenant une surveillance adaptée des enfants présents dans la salle périscolaire.

Une attention particulière est portée aux plus jeunes, afin de respecter leur rythme, de répondre à leurs besoins dès que nécessaire et de les accompagner progressivement vers davantage d'autonomie, dans un environnement sécurisant et bienveillant.

3. Le public accueilli

Le périscolaire Maurice Carême / Émile Zola accueille des enfants scolarisés de la maternelle à l'élémentaire. L'accompagnement proposé tient compte de leur âge, de leur développement, de leur rythme ainsi que de leurs besoins individuels.

Les temps périscolaires se situent avant ou après une journée de classe. L'enfant peut donc arriver avec des besoins différents selon le moment de la journée : besoin de calme, de repos, de mouvement, de jouer, de s'exprimer, d'être accompagné ou simplement de disposer d'un temps libre**.** L'équipe veille à observer ces besoins et à adapter son accompagnement.

Les enfants de maternelle – Émile Zola

Les enfants accueillis à l'école maternelle Émile Zola ont besoin de repères stables et d'un cadre rassurant.

À cet âge, l'équipe porte une attention particulière à la sécurité physique et affective, au respect du rythme de chacun et à l'accompagnement vers l'autonomie.

Les enfants développent progressivement leur langage, leur motricité, leurs relations avec les autres et leur capacité à exprimer leurs émotions. Le jeu occupe une place essentielle dans leur développement.

L'équipe propose donc des temps adaptés permettant notamment de jouer, manipuler, créer, bouger, se reposer, découvrir et entrer progressivement en relation avec les autres**.**

L'adulte accompagne également l'enfant dans les gestes du quotidien sans faire systématiquement à sa place, afin de favoriser progressivement son autonomie.

Les enfants d'élémentaire – Maurice Carême

Les enfants accueillis à l'école élémentaire Maurice Carême développent progressivement leur autonomie, leurs relations sociales et leur capacité à prendre des responsabilités.

Ils accordent une place importante au groupe, aux relations entre pairs, au jeu, à la coopération et au sentiment d'appartenance**.** Ils sont également davantage capables d'exprimer leurs idées, leurs envies et leurs désaccords.

L'équipe veille donc à leur permettre de faire des choix, proposer des activités, participer à des projets, prendre des initiatives et contribuer à la vie collective**.**

Les temps périscolaires doivent aussi leur permettre de se détendre après les apprentissages scolaires. Tous les temps ne doivent donc pas nécessairement être dirigés par l'adulte : l'enfant doit pouvoir bénéficier de temps de jeux libres, de temps calmes et d'espaces lui permettant de choisir ce qu'il souhaite faire**.**

Une attention portée à chaque enfant
Au-delà de l'âge, chaque enfant est différent. Son développement, son histoire, son rythme, ses capacités et ses besoins lui sont propres.

L'équipe d'animation veille donc à ne pas proposer un accompagnement uniquement en fonction de l'âge, mais également en fonction de l'enfant en tant qu'individu**.**

Une attention particulière est portée à l'inclusion des enfants ayant des besoins spécifiques ou en situation de handicap**.** L'objectif est de permettre à chacun de trouver sa place au sein du groupe et de participer aux différents temps périscolaires dans les meilleures conditions possibles. Cette démarche rejoint l'engagement des PEP28 en faveur de l'accueil et de l'inclusion des enfants en situation de handicap.

4. Le fonctionnement des temps périscolaires

L'accueil du périscolaire Maurice Carême / Émile Zola est organisé sur deux temps de la journée :
Le matin : de 7h30 à 8h30
Le soir : de 16h20 à 18h30

Ces deux temps ont des caractéristiques différentes. L'organisation et la posture de l'équipe sont adaptées au moment de la journée, au rythme des enfants et à leurs besoins.

L'accueil du matin – 7h30 à 8h30 :

L'accueil du matin constitue une transition entre la maison et l'école**.** L'objectif est de permettre à chaque enfant de commencer sa journée dans un environnement calme, sécurisant et accueillant.
L'arrivée des enfants étant échelonnée, l'équipe privilégie des activités accessibles librement : jeux de société, jeux de construction, dessin, lecture, activités calmes ou jeux libres.

L'enfant doit également pouvoir choisir de ne pas participer à une activité organisée. Ce temps respecte son rythme et lui permet d'entrer progressivement dans sa journée.
L'équipe assure également l'accueil des familles et la transmission des informations nécessaires à la prise en charge de l'enfant.

À la fin du temps périscolaire, les enfants sont accompagnés vers leur temps scolaire dans des conditions permettant d'assurer leur sécurité et une transition sereine avec l'école.

L'accueil du soir – 16h20 à 18h30 :

L'accueil du soir intervient après une journée de classe. Les enfants peuvent avoir besoin de se détendre, de bouger, de jouer, d'échanger ou au contraire de retrouver un moment plus calme.

L'équipe veille donc à proposer un accueil permettant de respecter ces différents besoins.
Des activités ludiques, créatives, sportives, culturelles ou de découverte peuvent être proposées. Elles sont adaptées à l'âge des enfants et aux objectifs définis dans le projet pédagogique.

Une place importante est également accordée au jeu libre et au choix de l'enfant. Les activités proposées ne doivent pas devenir une contrainte : elles constituent des supports permettant de favoriser l'autonomie, la socialisation, la coopération, la créativité et la découverte.

Le départ des enfants s'effectue de manière échelonnée jusqu'à 18h30. L'équipe veille à maintenir des espaces et des activités adaptées jusqu'au départ du dernier enfant.

Le temps d'accueil du soir constitue également un moment privilégié de communication avec les familles. Les informations importantes concernant l'enfant ou le déroulement de l'accueil peuvent être transmises lors de son départ.

5. Présentation de l'équipe d'animation

L'équipe d'animation du périscolaire Maurice Carême / Émile Zola est composée de cinq animateurs : trois femmes et deux hommes**.**
L'équipe présente une diversité de parcours, de cultures, d'expériences et de compétences.

Chaque membre de l'équipe apporte ses compétences, ses connaissances et sa personnalité tout en travaillant dans un cadre pédagogique commun.

L'équipe intervient auprès des enfants de maternelle à Émile Zola et d'élémentaire à Maurice Carême. L'organisation des animateurs est adaptée aux effectifs, aux besoins des enfants et aux différents temps d'accueil.
Une attention particulière est portée à la communication et à la cohésion de l'équipe afin de garantir une continuité dans l'accompagnement des enfants et un positionnement éducatif cohérent.

Les animateurs participent également à la réflexion et à la mise en œuvre des projets d'animation. Chacun peut proposer des activités en fonction de ses compétences et de ses centres d'intérêt, tout en veillant à ce qu'elles répondent aux objectifs du projet pédagogique.
La diversité de l'équipe devient ainsi une ressource éducative, au service du vivre-ensemble, de l'ouverture culturelle et de la découverte de l'autre.



6. Le rôle de l'équipe

L'équipe du périscolaire Maurice Carême / Émile Zola travaille de manière complémentaire afin d'assurer un accueil de qualité et une cohérence éducative sur les différents temps périscolaires.

1. Le rôle de la direction

La direction assure la coordination et le bon fonctionnement de l'accueil périscolaire. Elle accompagne l'équipe dans la mise en œuvre du projet pédagogique et veille à ce que les pratiques professionnelles soient cohérentes avec les orientations éducatives des PEP28.

Elle a notamment pour rôle :
D'organiser et coordonner le fonctionnement de l'accueil ;
D'accompagner et soutenir l'équipe d'animation ;
De favoriser la communication et le travail en équipe ;
De veiller à la sécurité physique, affective et morale des enfants ;
De garantir le respect du cadre réglementaire ;
D'assurer le lien avec les familles, les équipes enseignantes et les différents partenaires ;
D'impulser, accompagner et évaluer les projets menés par l'équipe ;
De favoriser une réflexion collective autour des pratiques professionnelles.

La direction veille également à créer un climat de travail basé sur l'écoute, le dialogue, la confiance et la coopération.

2. Le rôle des animateurs

L'animateur est un adulte référent pour l'enfant. Il veille à sa sécurité physique, affective et morale et contribue à créer un environnement bienveillant dans lequel chacun peut trouver sa place.
Il accompagne l'enfant dans les différents moments de la vie quotidienne tout en favorisant progressivement son autonomie.
L'animateur propose des activités adaptées à l'âge, aux capacités, aux besoins et aux envies des enfants. Ces activités constituent des supports éducatifs permettant notamment de développer la créativité, la coopération, la découverte, l'expression et le vivre-ensemble.
Il est également attentif à la parole de l'enfant et lui permet de faire des choix, d'exprimer ses idées, de proposer et de prendre des initiatives**.**
Enfin, chaque animateur participe pleinement à la vie de l'équipe : échanges d'informations, préparation des activités, mise en œuvre des projets, observation des enfants et ajustement des pratiques.

3. Une équipe complémentaire

Chaque membre de l'équipe possède ses propres compétences, sensibilités et centres d'intérêt. Cette complémentarité constitue une richesse pour le projet pédagogique.
Le travail collectif permet de proposer aux enfants des expériences diversifiées tout en conservant des règles, des valeurs et des objectifs communs**.**
L'objectif n'est pas seulement de proposer des activités, mais de donner du sens à chaque temps vécu par l'enfant.

7. Les intentions éducatives et les objectifs pédagogiques

Le projet pédagogique du périscolaire Maurice Carême / Émile Zola place l'enfant au cœur de son accueil.
Les temps périscolaires doivent permettre à chaque enfant de trouver sa place, de se sentir en sécurité, de respecter son propre rythme et de vivre des moments de loisirs agréables en dehors du temps scolaire.

L'équipe souhaite également permettre aux enfants de devenir progressivement acteurs de leurs temps périscolaires, en favorisant leur autonomie, leur expression, leur créativité et leur participation.
Trois grands objectifs pédagogiques guident les actions de l'équipe.

Objectif 1 – Favoriser le bien-être de l'enfant et respecter son rythme.
Le matin comme le soir, l'enfant arrive avec des besoins différents. Le matin constitue une transition entre la maison et l'école, tandis que le soir intervient après une journée de classe.
L'équipe veille donc à proposer un environnement sécurisant, bienveillant et adapté au rythme de chacun.

Objectifs opérationnels :
Permettre à chaque enfant d'être accueilli individuellement
Proposer différents espaces selon les besoins : jeux, activités, temps calme, lecture…
Respecter le besoin de repos ou de tranquillité
Permettre à l'enfant de choisir de participer ou non à une activité
Être attentif à l'état émotionnel de l'enfant

Favoriser des transitions sereines entre la famille, le périscolaire et l'école

Moyens mis en œuvre : Aménagement de différents espaces, activités libres et encadrées, observation des enfants, disponibilité de l'adulte, accueil individualisé et échanges avec les familles.

Objectif 2 – Développer l'autonomie et rendre l'enfant acteur de son temps périscolaire
L'équipe souhaite permettre à l'enfant de faire par lui-même, de faire des choix et de prendre progressivement des responsabilités adaptées à son âge.
L'adulte accompagne l'enfant sans systématiquement faire à sa place.

Objectifs opérationnels :
Permettre aux enfants de choisir certaines activités
Encourager la prise d'initiative
Permettre aux enfants d'exprimer leurs envies et leurs idées
Les associer à la mise en place de certains projets
Les responsabiliser dans la vie quotidienne
Favoriser l'entraide entre les enfants
Valoriser leurs réalisations et leurs initiatives

Moyens mis en œuvre : choix entre les activités, participation au rangement et à l'installation du matériel, recueil des idées des enfants, projets construits à partir de leurs propositions et responsabilités adaptées à leur âge.

Objectif 3 – Favoriser le vivre-ensemble, la coopération et l'ouverture aux autres
Le périscolaire est un lieu de vie collective dans lequel l'enfant apprend à vivre avec les autres, communiquer, partager et respecter les différences.
L'équipe souhaite créer un climat dans lequel chaque enfant peut trouver sa place et se sentir respecté.

Objectifs opérationnels :
Apprendre à respecter les autres et leurs différences
Favoriser l'entraide et la coopération
Apprendre à exprimer ses émotions et ses désaccords de manière adaptée
Développer l'écoute et le respect de la parole de l'autre
Prévenir les situations d'exclusion
Favoriser les activités et projets collectifs
Sensibiliser les enfants à l'ouverture culturelle et à la découverte.

Moyens mis en œuvre : jeux coopératifs, grands jeux, activités sportives, activités manuelles et créatives, temps d'échanges, projets collectifs et valorisation des compétences de chacun.
Le rôle des activités
Les activités proposées ne constituent pas une finalité en elles-mêmes. Elles sont avant tout des supports permettant d'atteindre les objectifs pédagogiques.
L'équipe veille donc à proposer des activités variées et adaptées aux enfants : activités manuelles et créatives, activités sportives, grands jeux, jeux de société, activités d'expression, découverte de la nature et activités culturelles.
L'enfant conserve également une place pour le jeu libre, indispensable sur les temps périscolaires.

8. Le projet d'animation annuel : « À la découverte de la jungle »

Pour l'année scolaire, l'équipe d'animation du périscolaire Maurice Carême / Émile Zola a choisi de mettre en place un projet d'animation autour du thème de la jungle.

Ce thème constitue un fil conducteur permettant de proposer aux enfants un univers commun, ludique et évolutif tout au long de l'année. Il permet de développer leur imaginaire et leur curiosité tout en diversifiant les activités proposées.
Le projet est adapté aux deux publics accueillis : les enfants de maternelle à Émile Zola et les enfants d'élémentaire à Maurice Carême. Les activités sont donc ajustées à leur âge, à leurs capacités, à leurs envies et à leur rythme.

1. Les intentions du projet

À travers l'univers de la jungle, l'équipe souhaite permettre aux enfants de :
Découvrir de nouveaux univers à travers le jeu et l'imaginaire ;
Développer leur créativité et leur expression ;
Favoriser la coopération et l'entraide ;
Permettre aux enfants de participer à des réalisations collectives ;
Développer leur autonomie et leur prise d'initiative ;
Découvrir les animaux, la végétation et différents environnements ;
Sensibiliser progressivement les enfants au respect de la nature et de l'environnement.

2. Un projet construit avec les enfants

Le projet n'a pas vocation à être entièrement décidé par les adultes. L'équipe souhaite laisser une place importante aux idées, aux envies et aux propositions des enfants.
Ils pourront notamment participer au choix de certaines activités, proposer des créations, imaginer des animaux ou des décors, participer à l'aménagement des espaces et contribuer à l'évolution du projet au cours de l'année.
Cette participation permet de rendre l'enfant davantage acteur de son temps périscolaire et de valoriser ses initiatives.

3. Des activités variées

Le thème de la jungle pourra être décliné à travers différents types d'activités : activités manuelles et créatives, grands jeux, activités sportives, jeux coopératifs, expression corporelle et danse, jeux de société, histoires et contes, découverte des animaux et de la végétation, activités autour de la nature ou encore réalisations collectives.
Des espaces du périscolaire pourront également évoluer au fil de l'année grâce aux créations des enfants afin de construire progressivement leur univers de la jungle.
Les propositions seront adaptées aux deux tranches d'âge. Une même thématique pourra ainsi être abordée différemment en maternelle et en élémentaire.

4. Le lien avec nos objectifs pédagogiques

Le projet jungle est un support au service du projet pédagogique.
Il contribue à l'objectif « Favoriser le bien-être et respecter le rythme de l'enfant » en proposant des activités variées auxquelles l'enfant peut participer selon ses besoins et ses envies.
Il permet de développer l'autonomie et de rendre l'enfant acteur en lui donnant la possibilité de faire des choix, de proposer des idées et de participer à la construction du projet.
Enfin, les créations collectives, les jeux et les défis en équipe permettent de favoriser le vivre-ensemble, la coopération et l'ouverture aux autres.

Le thème de la jungle donne une identité commune au périscolaire, mais l'enfant reste au cœur du projet.

9. La place de l'enfant et sa participation

L'enfant est placé au cœur du projet pédagogique du périscolaire Maurice Carême / Émile Zola. L'équipe considère qu'il ne doit pas être uniquement participant aux activités proposées, mais qu'il doit progressivement pouvoir s'exprimer, faire des choix, proposer et prendre des initiatives.
La participation est adaptée à l'âge et aux capacités de chacun. Elle ne se traduit donc pas de la même manière chez les enfants de maternelle et chez les enfants d'élémentaire.
Donner la parole aux enfants
L'équipe veille à créer des occasions permettant aux enfants d'exprimer leurs envies, leurs besoins, leurs idées mais aussi ce qu'ils ont apprécié ou moins apprécié.

Cette parole peut être recueillie de manière informelle au quotidien, lors de discussions avec les animateurs, mais également à travers de petits temps d'échange adaptés aux enfants.

Chez les plus jeunes, l'observation occupe également une place importante. Certains enfants n'expriment pas encore facilement leurs besoins par la parole. L'équipe reste donc attentive à leurs comportements, leurs émotions et leur manière d'investir les différents espaces.

1. Permettre à l'enfant de faire des choix

Sur les temps périscolaires, l'enfant doit pouvoir disposer d'une certaine liberté dans la manière dont il souhaite vivre son temps.
Selon l'organisation et les possibilités du moment, il peut notamment choisir une activité, jouer librement, rejoindre un espace calme ou participer à une proposition collective.
L'enfant peut être encouragé à découvrir de nouvelles activités, mais il n'est pas systématiquement obligé d'y participer. Le respect de son rythme et de ses besoins reste essentiel.

2. Encourager les initiatives

L'équipe encourage les enfants à être force de proposition. Une idée exprimée par un enfant peut ainsi devenir le point de départ d'une activité ou d'un projet collectif.
Dans le cadre du projet annuel autour de la jungle, les enfants pourront par exemple proposer des animaux à découvrir, imaginer des décorations, inventer des jeux, participer à la transformation des espaces ou suggérer de nouvelles activités.
L'adulte accompagne alors l'enfant dans la réalisation de son idée en lui permettant de participer autant que possible aux différentes étapes.

3. Responsabiliser progressivement

La participation passe également par les petits actes de la vie quotidienne.
Selon leur âge et leurs capacités, les enfants peuvent participer à l'installation et au rangement du matériel, prendre soin des jeux et des espaces, aider un camarade ou participer à certaines responsabilités collectives.
L'objectif n'est pas de faire à la place de l'enfant, mais de l'accompagner vers le « faire seul », tout en restant disponible lorsqu'il a besoin d'aide.

4. Valoriser chaque enfant

L'équipe veille à valoriser les efforts, les progrès, les idées et les réalisations plutôt que de rechercher uniquement un résultat final.
Chaque enfant doit pouvoir trouver sa place, quelles que soient ses capacités. Une attention particulière est portée aux enfants plus réservés afin que la participation ne repose pas uniquement sur ceux qui prennent facilement la parole.
La participation reste une possibilité et non une obligation : respecter le choix d'un enfant de prendre du recul, d'observer ou de ne pas participer à un moment donné fait également partie de la prise en compte de ses besoins.

10. L'aménagement des espaces et le respect du rythme de l'enfant

L'aménagement des espaces du périscolaire Maurice Carême / Émile Zola est pensé en fonction de l'âge, des besoins et du rythme des enfants accueillis.
L'objectif est de proposer un environnement sécurisant, accueillant et facilement identifiable, dans lequel l'enfant peut progressivement trouver ses repères et choisir la manière dont il souhaite investir son temps périscolaire.
Dans la mesure des locaux disponibles, l'équipe organise différents espaces permettant de répondre aux besoins des enfants :

 Espace jeux libres et manipulation : « Un espace aménagé avec du matériel accessible aux enfants, favorisant le jeu libre, la manipulation, l'imagination et l'autonomie.



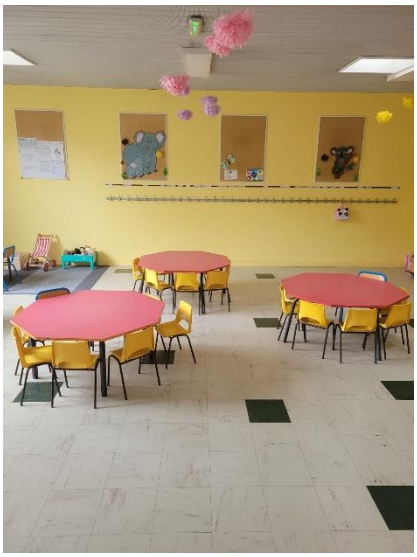
 Coin calme et lecture : « Un espace calme permettant aux enfants de se poser, feuilleter un livre ou profiter d'un moment de tranquillité selon leurs besoins. »



 Espace jeux symboliques : « Un espace dédié aux jeux d'imitation et aux jeux symboliques, favorisant l'imagination, l'expression et les interactions entre enfants. »



 Espace collectif et activités : « Un espace permettant d'accueillir les enfants autour d'activités manuelles, créatives, de jeux ou de projets collectifs.



Le matériel est, autant que possible, accessible et identifiable par les enfants afin de favoriser leur autonomie dans le choix, l'utilisation et le rangement.
L'aménagement peut évoluer au cours de l'année en fonction des observations de l'équipe, des besoins repérés et des propositions des enfants.

Le matin : privilégier une entrée progressive dans la journée
L'accueil du matin, de 7h30 à 8h30, est un temps de transition entre la maison et l'école.
L'équipe privilégie une ambiance calme et rassurante. Les enfants peuvent investir librement différents espaces et choisir des activités adaptées : dessin, lecture, jeux de société, jeux de construction ou jeux libres.
L'enfant qui souhaite simplement se poser avant le début de la classe doit également pouvoir le faire.
L'objectif est de respecter le rythme de chacun et de permettre une entrée progressive et sereine dans la journée scolaire.
Le soir : permettre de décompresser après l'école

L'accueil du soir, de 16h20 à 18h30, intervient après une journée de classe. Les besoins peuvent alors être très différents d'un enfant à l'autre.
Certains ont besoin de bouger et se dépenser, tandis que d'autres préfèrent jouer tranquillement, créer, discuter ou se retrouver dans un espace plus calme.
L'équipe veille donc à alterner et à proposer différentes possibilités : jeux libres, activités créatives, activités sportives, grands jeux, jeux collectifs, temps calmes ou projets d'animation.
Les départs étant échelonnés, l'organisation tient également compte du fait qu'une activité peut être interrompue par le départ de l'enfant.

Une organisation adaptée aux maternelles et aux élémentaires
L'aménagement destiné aux enfants de maternelle privilégie des repères simples, du matériel facilement accessible et des espaces clairement identifiables. Une attention particulière est portée à la sécurité affective et au besoin de calme des plus jeunes.

Les enfants d'élémentaire disposent progressivement de davantage d'autonomie dans l'utilisation des espaces et du matériel. Ils sont responsabilisés dans leur installation, leur utilisation et leur rangement.

L'adulte reste présent et disponible. Il accompagne l'enfant sans imposer en permanence une activité et veille à ce que chacun puisse trouver sa place et vivre son temps périscolaire selon ses besoins.

Un aménagement qui évolue avec les enfants
Les espaces ne sont pas figés. L'équipe observe leur utilisation et peut les faire évoluer au cours de l'année. Le projet annuel autour de la jungle pourra également investir progressivement les locaux à travers les créations réalisées par les enfants. Ils participeront ainsi à la décoration et à la transformation de certains espaces, ce qui permettra de valoriser leurs réalisations et de renforcer leur sentiment d'appartenance au périscolaire.

11. Les règles de vie et la gestion des situations de conflit

Les temps périscolaires sont des temps de vie collective durant lesquels les enfants apprennent progressivement à vivre ensemble, respecter les autres, communiquer et prendre en compte les besoins de chacun.
L'équipe veille à instaurer un cadre clair et sécurisant. Les règles de vie sont expliquées aux enfants et adaptées à leur âge afin qu'ils puissent en comprendre le sens.
Deux principes sont particulièrement importants au sein de l'accueil : respecter la parole de l'autre et respecter les personnes, le matériel et les espaces.
Lorsqu'une règle n'est pas respectée ou qu'un conflit apparaît, l'équipe privilégie une démarche éducative basée sur le dialogue, la compréhension, la responsabilisation et la réparation.
L'animateur accompagne l'enfant afin de l'aider à comprendre ce qui s'est passé, à identifier les conséquences de son comportement et à rechercher une solution adaptée. Lorsque cela est possible, une réparation en lien avec la situation est privilégiée.
L'objectif n'est donc pas uniquement de sanctionner un comportement, mais d'aider progressivement l'enfant à comprendre les règles, gérer ses émotions, résoudre ses désaccords et adopter une attitude respectueuse envers les autres.

12. La relation avec les familles et les partenaires

L'accueil périscolaire s'inscrit dans une démarche de coéducation. La communication entre les familles, l'équipe d'animation, les équipes enseignantes et les différents partenaires contribue à assurer une continuité dans l'accompagnement de l'enfant.

1. La relation avec les familles

Les familles sont des partenaires essentiels. L'équipe veille à instaurer avec elles une relation basée sur l'accueil, l'écoute, le dialogue et la confiance**.**
Les temps d'arrivée et de départ constituent des moments privilégiés pour échanger les informations nécessaires concernant l'enfant. Le matin, les familles peuvent transmettre à l'équipe une information utile à

son accueil. Le soir, l'équipe peut à son tour partager les éléments importants concernant le déroulement du temps périscolaire.

L'équipe veille toutefois à respecter la confidentialité des informations concernant l'enfant et sa famille et à privilégier un échange individuel lorsqu'une situation nécessite davantage de discrétion.
Les familles peuvent également être informées des projets et des activités menées au sein du périscolaire.
Les réalisations des enfants peuvent être valorisées afin de leur permettre de découvrir ce qui est vécu pendant ces temps d'accueil.

2. La relation avec les équipes enseignantes

L'équipe d'animation et les équipes enseignantes interviennent à des moments différents de la journée mais accompagnent les mêmes enfants.
Une communication adaptée permet de faciliter les transitions entre le temps périscolaire et le temps scolaire, notamment lorsqu'une information importante doit être transmise concernant un enfant.
Chacun intervient dans le respect de son rôle et de ses missions, tout en recherchant une cohérence permettant d'assurer le bien-être et la sécurité des enfants.

3. Le lien avec les PEP28

Les PEP28, dans le cadre de la délégation de l'accueil périscolaire, constituent un interlocuteur important dans le fonctionnement de la structure.
L'équipe inscrit ses pratiques et ses projets dans les orientations éducatives portées par l'association, notamment autour de l'inclusion, de la citoyenneté, de l'autonomie, du vivre-ensemble et de la participation des enfants et des familles.

4. Les partenaires

Selon les projets mis en place au cours de l'année, l'équipe peut être amenée à travailler avec différents partenaires ou intervenants.
Ces collaborations doivent apporter une plus-value au projet et rester en cohérence avec les objectifs pédagogiques définis par l'équipe.

Collaboration avec les équipes des mercredis et les ALSH du territoire
Une attention particulière est portée au maintien du lien avec les équipes d'animation intervenant les mercredis et au sein des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) du territoire.
Cette collaboration favorise les échanges de pratiques professionnelles, le partage d'informations utiles à l'accompagnement des enfants ainsi que la mutualisation des ressources et des idées d'activités.
Elle contribue également à assurer une continuité éducative entre les différents temps d'accueil, en favorisant une cohérence dans les pratiques pédagogiques et une meilleure prise en compte des besoins, des rythmes et des particularités de chaque enfant.
Ces échanges permettent de renforcer le travail en réseau entre les structures et de proposer aux enfants un accompagnement cohérent, bienveillant et adapté tout au long de l'année.

13. L'évaluation du projet pédagogique

L'évaluation permet à l'équipe de vérifier si les objectifs pédagogiques fixés sont progressivement atteints et si les moyens mis en place répondent réellement aux besoins des enfants.
Elle ne se limite pas à un bilan réalisé en fin d'année. Elle s'effectue tout au long de l'année, à partir des observations de l'équipe, des échanges entre professionnels, de la parole des enfants et des retours des familles.
L'évaluation permet également d'identifier les difficultés rencontrées et d'ajuster les pratiques, les activités ou l'aménagement des espaces lorsque cela est nécessaire.

1. Évaluer le bien-être et le respect du rythme de l'enfant

Le premier objectif du projet est de favoriser le bien-être de l'enfant et de respecter son rythme.
L'équipe pourra notamment observer si :

Les enfants investissent librement les différents espaces ;
Ils peuvent choisir entre activité, jeu libre et temps calme ;
Les enfants semblent progressivement trouver leurs repères dans l'accueil ;
Les besoins de calme, de repos ou de mouvement sont pris en compte ;
Les transitions entre la famille, le périscolaire et l'école se déroulent sereinement ;
L'aménagement des espaces répond aux besoins observés.

2. Évaluer l'autonomie et la participation de l'enfant

Le deuxième objectif vise à développer l'autonomie et à rendre l'enfant acteur de son temps périscolaire.

L'équipe pourra observer si les enfants :
Font progressivement des choix de manière autonome ;
Utilisent et rangent le matériel avec davantage d'autonomie ;
Proposent des idées ou des activités ;
Prennent des initiatives ;
Participent à la mise en place de certains projets ;
Acceptent progressivement de petites responsabilités adaptées à leur âge ;
Expriment leurs envies et leurs besoins.

3. Évaluer le vivre-ensemble et la coopération

Le troisième objectif du projet consiste à favoriser le vivre-ensemble, la coopération et l'ouverture aux autres.
L'équipe pourra notamment observer :
La capacité des enfants à jouer et réaliser des activités ensemble ;
L'entraide entre les enfants ;
Le respect de la parole et des différences ;
La manière dont les enfants expriment leurs désaccords ;
Leur capacité à participer à des projets collectifs ;
Leur respect des règles de vie, des personnes, du matériel et des espaces ;
L'évolution des relations au sein du groupe.

4. Évaluer le projet d'animation autour de la jungle

Le projet annuel « À la découverte de la jungle » fera également l'objet d'une évaluation. Il est conçu comme un support permettant notamment de développer la créativité, la coopération, l'autonomie et la participation des enfants.
L'équipe sera attentive à l'intérêt et à la participation des enfants, à leurs propositions, à leur implication dans les réalisations collectives et à leur appropriation progressive du projet.
Les enfants pourront également être invités à exprimer ce qu'ils ont aimé, moins aimé et ce qu'ils souhaiteraient faire par la suite.

5. Les outils d'évaluation

L'évaluation s'appuiera principalement sur l'observation quotidienne des enfants, les échanges au sein de l'équipe, les temps de parole avec les enfants, les échanges avec les familles et les bilans des activités et projets réalisés.
Les constats effectués permettront à l'équipe de faire évoluer le projet lorsque cela est nécessaire.

14. La communication au sein de l'équipe

La communication au sein de l'équipe est essentielle afin d'assurer une continuité et une cohérence dans l'accompagnement des enfants. Chaque membre de l'équipe doit pouvoir disposer des informations nécessaires au bon déroulement des différents temps périscolaires.
Les échanges entre professionnels permettent de partager les informations utiles concernant le fonctionnement de l'accueil, les besoins observés chez les enfants, les activités mises en place ou encore les éventuelles difficultés rencontrées.

Des temps d'échange et de concertation permettent également à l'équipe de préparer les projets et les activités, de partager ses observations et de réfléchir collectivement aux ajustements nécessaires.
Chaque animateur peut apporter ses idées, ses compétences et son expérience. La communication permet ainsi de favoriser la complémentarité de l'équipe, tout en maintenant des objectifs et un positionnement éducatif communs.

Lorsqu'une difficulté concernant un enfant ou le fonctionnement du groupe est rencontrée, l'équipe échange afin de rechercher ensemble une réponse adaptée et cohérente. Les informations concernant les enfants et les familles sont partagées uniquement lorsqu'elles sont nécessaires à leur accompagnement, dans le respect de la confidentialité.

15. La sécurité physique, affective et morale

La sécurité physique :

L'équipe assure une surveillance active et adaptée aux différents temps de la journée, aux espaces utilisés et à l'âge des enfants.
Les animateurs veillent notamment à connaître les enfants dont ils ont la responsabilité, à vérifier régulièrement les effectifs et à assurer leur sécurité lors des déplacements et des transitions entre le périscolaire et l'école.
Le matériel et les activités proposés sont adaptés à l'âge et aux capacités des enfants. Les espaces sont également organisés de manière à permettre aux enfants de jouer et de participer aux activités dans des conditions sécurisantes.
L'équipe prend connaissance des informations nécessaires à l'accueil de chaque enfant, notamment lorsque des besoins particuliers nécessitent une vigilance ou un accompagnement spécifique.

La sécurité affective :

L'enfant doit pouvoir évoluer dans un environnement dans lequel il se sent accueilli, écouté et en confiance.
L'équipe veille à adopter une posture bienveillante et disponible. Une attention particulière est portée aux moments de transition, notamment lors de l'arrivée le matin et après la classe, qui peuvent être vécus différemment selon les enfants.
Les repères, les règles et l'organisation de l'accueil sont expliqués de manière adaptée afin de permettre à l'enfant de comprendre le fonctionnement du périscolaire et de se sentir progressivement en sécurité.
L'adulte reste attentif aux émotions, aux comportements et aux changements d'attitude pouvant traduire un besoin particulier chez l'enfant.

La sécurité morale :

Chaque enfant doit être accueilli dans le respect de sa personne, de son intimité et de ses différences.
L'équipe veille à prévenir les comportements pouvant porter atteinte à un enfant, notamment les moqueries, les humiliations, les violences verbales ou physiques et les situations d'exclusion.
La parole de l'enfant est prise en considération. Lorsqu'une situation préoccupante est observée ou rapportée, l'équipe ne la banalise pas et la transmet dans le cadre professionnel approprié.
Les adultes veillent également à adopter une posture professionnelle exemplaire, respectueuse de chaque enfant et cohérente avec les valeurs éducatives du projet.

Une responsabilité partagée par l'équipe :

La sécurité des enfants repose sur une vigilance collective. Les informations nécessaires sont transmises entre les membres de l'équipe afin d'assurer une continuité dans leur accompagnement.
Lorsqu'une situation nécessite une attention particulière, l'équipe échange afin d'adapter son organisation et sa posture, dans le respect du rôle et des responsabilités de chacun.
Cette vigilance contribue à créer un environnement dans lequel l'enfant peut jouer, expérimenter, prendre progressivement des initiatives et gagner en autonomie tout en se sentant protégé.

16. Conclusion

Le projet pédagogique du périscolaire Maurice Carême / Émile Zola constitue un cadre de référence permettant à l'équipe d'accompagner les enfants de manière cohérente tout au long de l'année.
Il place l'enfant au cœur de l'accueil, en tenant compte de son âge, de son rythme, de ses besoins, de ses capacités et de ses envies. L'objectif est de lui permettre de vivre les temps périscolaires comme de

véritables temps de loisirs, de découverte, d'expression et de socialisation, tout en lui offrant un environnement sécurisant et bienveillant.
À travers les différents temps de la journée, les activités proposées et le projet annuel « À la découverte de la jungle », l'équipe cherche à favoriser le bien-être de l'enfant, à développer progressivement son autonomie et sa participation, mais également à lui permettre d'apprendre à vivre et coopérer avec les autres. Le thème de la jungle reste ainsi un support au service des objectifs pédagogiques et de l'épanouissement des enfants.
Ce projet repose également sur le travail collectif de l'équipe, la communication avec les familles et la complémentarité entre les différents acteurs qui accompagnent l'enfant.
Enfin, le projet pédagogique n'est pas figé. Les observations de l'équipe, la parole des enfants, les échanges avec les familles et les évaluations réalisées permettront de faire évoluer les pratiques et d'ajuster les actions tout au long de l'année, afin de rester au plus près des besoins des enfants.